

Inauguration du Musée du Moulin du Roy À Villars Saint Marcellin.

Construit depuis on ne sait quand, mais depuis plusieurs siècles, « le Moulin d'en Haut à Villars » a été acheté en 1934 à Monsieur FERRY par Marcel BATICLE qui s'y est établi aussitôt avec son épouse Raymonde, née DUCROISET, et leur fille, alors unique, Marie-Thérèse, dite « Pépée », charmant poupon d'un an.

Le nouveau propriétaire venait d'Esblly, en Seine-et-Marne, et a choisi le Moulin de Villars pour deux raisons souvent exprimées :

- Les façades avaient de nombreuses fenêtres, ce qui laissait entrer la lumière qui manque souvent dans ce genre d'établissement,
- Il est situé très à l'Est, ce qui obligeait le soleil à se lever de bonne heure, à l'imitation du meunier.

D'une forte personnalité, Marcel a su imposer tout de suite, aux paysans de Villars et des environs, ses propres méthodes élaborées, étudiées et retenues de l'Ecole de Meunerie. Cela concernait, entre autres, le contrôle de la qualité, de la propreté des blés qu'il voulait sans poussière, sans menu-paille ni moisissure. Contrôle aussi des semoules et des farines qu'il en obtenait.

On n'avait jamais vu ici de canne-sonde à blé ou à farine, de microscope, de balance de précision, de test de taux de gluten, de mesure d'élasticité des pâtes.

Personne n'avait été aussi exigeant sur la propreté des blés ni aussi minutieux sur la vérification de la densité, soucieux de la régularité des farines obtenues.

Le « Parisien » a gagné l'estime de tous en une saison, y compris ceux, comme mon grand-père, paysan de Villars, qui avaient été obligés de changer d'attitude envers le nouveau client.

Et, ici, il était difficile de faire sa place.

Les lois sur la circulation des blés et des farines, intervenues au milieu des années trente, les contingentements qui interdisaient leur transport d'un département à l'autre, ont causé un tort énorme au moulin coincé en Haute-Marne, entre les Vosges et la Haute-Saône. Les nouvelles réglementations officialisaient l'esprit de clocher séparant depuis toujours, et, hélas, encore aujourd'hui, les trois provinces (Champagne, Lorraine, Franche-Comté) dont nous sommes au point de rencontre. ADP3P œuvre depuis 20 ans, avec succès, contre cette hérésie historique.

La loi obligeait à aller chercher le blé à Langres ou à Heuilley-Coton, à 40 km, mais, à Senaide (à 3 kilomètres), on ne pouvait pas acheter de grain aux cultivateurs, ni livrer de farine au boulanger Pirat, pourtant ancien client.

Ceci a bloqué le développement de la production et l'a maintenue à un niveau trop faible : il fallait moudre 380 à 400 quintaux de blé par mois pour équilibrer recettes et dépenses. Ce n'était pas énorme pour la consommation du secteur, mais nous ne l'avons plus guère dépassé, et même pas toujours atteint, au début des années 60.

En effet, après la guerre, la désertification progressive de la population des campagnes et la baisse de la consommation individuelle de pain se sont ajoutées aux contraintes administratives pour faire descendre la production en dessous du seuil de rentabilité.

Il a fallu se décider, la mort dans l'âme, à vendre le « contingent », c'est-à-dire le droit de moudre, sans doute pour une bouchée de pain, comme tous les autres moulins de l'Apance l'avaient fait bien des années plus tôt.

Cela n'a pas empêché Marcel de continuer l'entretien de la rivière aux rives propres, au fond net, sans herbes ni cailloux, maintenant ainsi le niveau de rendement des turbines devenues inutiles.

Il avait beaucoup d'anecdotes à ce sujet, dont celle de l'énorme anguille qui s'était infiltrée dans les aubes de la « grosse turbine » à l'arrêt et avait bloqué son démarrage pendant trois jours, jusqu'au dégagement du cadavre décomposé. Ou de cette autre anguille, bien plus petite, grimpée dans sa jambe de pantalon alors qu'il fauchait, au pont de chez Jeannel, le « cresson de cheval », frein du courant aval.

C'est d'ailleurs en travaillant au Gué des Biques qu'une insolation l'a surpris et qu'il en est mort quelques jours plus tard.

Pendant toutes ces années, le Moulin a été égayé par la présence de cinq filles éduquées sans faille par leur mère Raymonde, femme de caractère, issue d'une famille de 15 enfants. Cinq jolies, de quoi faire courir les garçons de toute la région, même s'ils étaient des Vosges ou de la Haute-Saône. L'un d'entre eux est même venu de Bourgogne s'aventurer jusque chez nous.

Mais revenons au Moulin.

Si le Moulin n'avait pas été acheté en 1934 par un homme exceptionnel par sa force de caractère, par son énergie, par sa détermination, par ses connaissances du métier et par sa volonté, il est quasi certain qu'il n'aurait pas survécu aux bouleversements des années quarante.

Le moulin se serait arrêté 20 ou 30 ans plus tôt et serait tombé en ruines comme presque tous ceux de l'Apance, de la région et même de France.

Sans lui, nous n'habiterions pas ici, nous ne pourrions pas y recevoir la famille ni les amis. Nous pourrions encore moins inaugurer une salle du souvenir que nous appellerons, pour le remercier et lui rendre hommage :

« MUSEE MARCEL BATICLE ».

Villars, le 16 août 2001